

## Athora Carmignac Patrimoine

Date de création de la fiche 18/11/2024



### Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

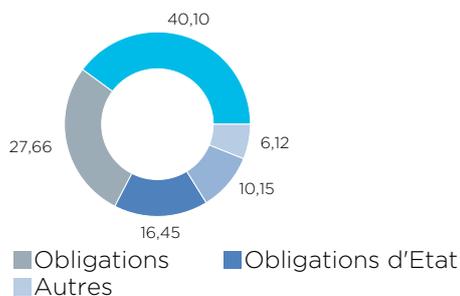
Fondée en janvier 1989 par Edouard Carmignac, Carmignac compte aujourd'hui parmi les principaux intervenants européens de son métier : la gestion d'actifs financiers. La pérennité de la société est assurée par un actionariat stable, reflétant son esprit d'indépendance. Cette valeur fondamentale garantit la liberté indispensable à la conduite d'une gestion performante et reconnue.

### Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

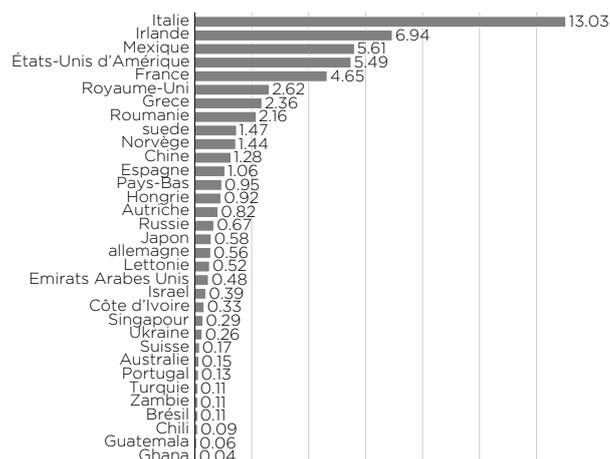
Fonds diversifié qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 50% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les meilleures sources de rendement. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

### Répartition du fonds au 30/09/2024

#### Allocations des actifs (%)



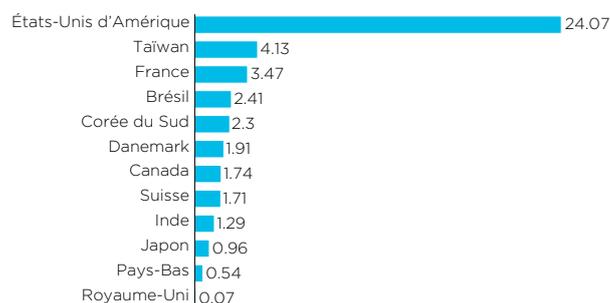
#### Répartition géographique des obligations (%)



#### 10 premières lignes du portefeuille (%)

ITALY 3.50% 15/01/2026	4,87
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	3,69
AMAZON.COM INC	2,71
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	2,47
HERMES INTERNATIONAL SCA	1,83
NOVO NORDISK A/S	1,71
FRANCE 0.10% 01/03/2029	1,59
SCHLUMBERGER NV	1,59
ITALY 0.50% 01/02/2026	1,58
UBS GROUP AG	1,53

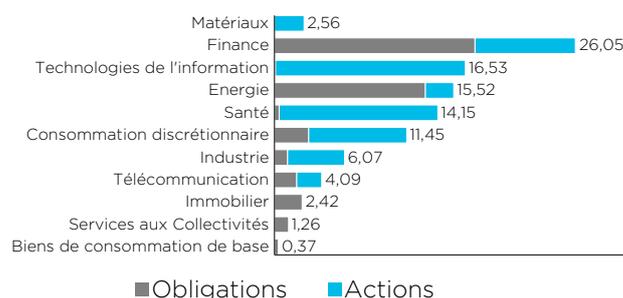
#### Répartition géographique des actions (%)



#### Rating en % (poche obligataire : 44,11%)

Rating AAA- to AAA+	6,27
Rating AA- to AA+	6,98
Rating A- to A+	7,36
Rating BBB- to BBB+	50,84
Rating BB- to BB+	14,49
Rating B- to B+	9,83
Not Investment Grade	4,70
Not Rated	0,00

#### Répartition sectorielle (%)

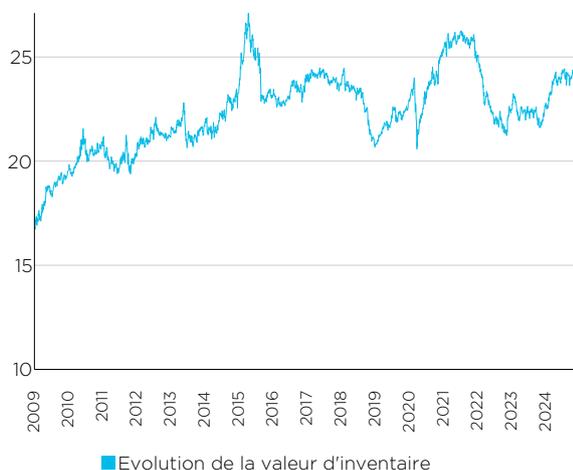
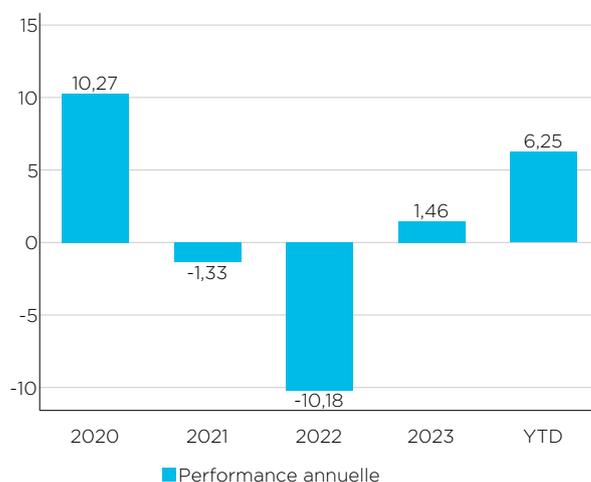


**Caractéristiques**

Fonds sous-jacent			
<b>Code ISIN du fonds sous-jacent</b>	FR0010135103	<b>Gestionnaire du fonds sous-jacent</b>	Carmignac Gestion
<b>Fonds sous-jacent</b>	Carmignac Patrimoine A EUR Acc	<b>ISR (1 à 7)</b>	1 2 3 4 5 6 7
<b>Notation Morningstar du fonds sous-jacent</b> * *			
Fonds interne			
<b>Nom du Fonds</b>	Athora Carmignac Patrimoine	<b>Devise</b>	EUR
<b>Distributeur</b>	Athora Belgium S.A.	<b>Frais de gestion</b>	0,80% par an
<b>Date de lancement</b>	01/07/2015	<b>Valorisation</b>	Quotidienne
<b>Cap/Distrib</b>	Capitalisation	<b>Valeur au lancement</b>	25,00 €

**Valeur d'inventaire du fonds interne**

 Au lancement 01/07/2015 **25,00 €**

 Au 15/11/2024 **24,21 €**
**EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE <sup>2</sup>**

**PERFORMANCE ANNUELLE (%) <sup>2</sup>**

**Rendements cumulatifs <sup>2</sup>**

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-0,73 %	0,60 %	1,25 %	6,25 %	11,45 %	-5,95 %	8,17 %	-

**Rendements annualisés <sup>2</sup>**

1Y	3Y	5Y	10Y
11,45 %	-2,02 %	1,58 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Carmignac Patrimoine a été créé le 01/07/2015. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine A EUR Acc, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité <sup>3</sup>			
<b>Art. SFDR</b>	8		
<b>Min. d'alignement Taxonomie (A)</b>	N/A	<b>Label ESG</b>	Pas de label
<b>Min. d'objectifs de durabilité (B)</b>	10%	<b>Indice ESG</b>	Pas d'indice
<b>Min. d'intégration des PAI (C)</b>	100%	<b>Intégration Risques de durabilité</b>	Oui
<b>Annexe 2 ou 3</b>	<a href="#">SFDR-ANNEX2-FR-PATR</a>	<b>Annexe 4 ou 5</b>	<a href="#">SFDR-ANNEX4-FR-PATR</a>
<b>Caractéristiques ESG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· ESG factors integration</li> <li>· Norms based screening</li> <li>· Values/Activities based screening</li> <li>· Positive/best-in-class screening</li> <li>· Corporate engagement &amp; shareholder action</li> </ul>		
<b>Objectifs de durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Contribuer à un ou plusieurs des ODD des Nations Unies (1,2,3,4,6,7,9,11,12)</li> </ul>		
<b>Principales incidences négatives / Principal Adverse Impacts (PAI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>· (PAI 2) Empreinte carbone</li> <li>· (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements</li> <li>· (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles</li> <li>· (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable</li> <li>· (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</li> <li>· (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité</li> <li>· (PAI 8) Rejets dans l'eau</li> <li>· (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs</li> <li>· (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</li> <li>· (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</li> <li>· (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé</li> <li>· (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance</li> <li>· (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</li> <li>· (PAI 15) Intensité de gaz à effet de serre (GES)</li> <li>· (PAI 16) Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales</li> </ul>		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.